

Enquête Pie-grièche écorcheur

Protocole

Objectifs :

- Faire un bilan des connaissances sur les effectifs et la répartition de la PGE en Vendée
- Mettre en place des actions de sauvegarde à l'échelle du département
- Inscrire l'enquête dans la dynamique du réseau de fermes partenaires

Le protocole est issu du Plan National d'Action (PNA) pour les Pie-grièches, la Pie-grièche écorcheur (PGE) ayant été ajouté dans la version la plus récente.

1. Choix des mailles

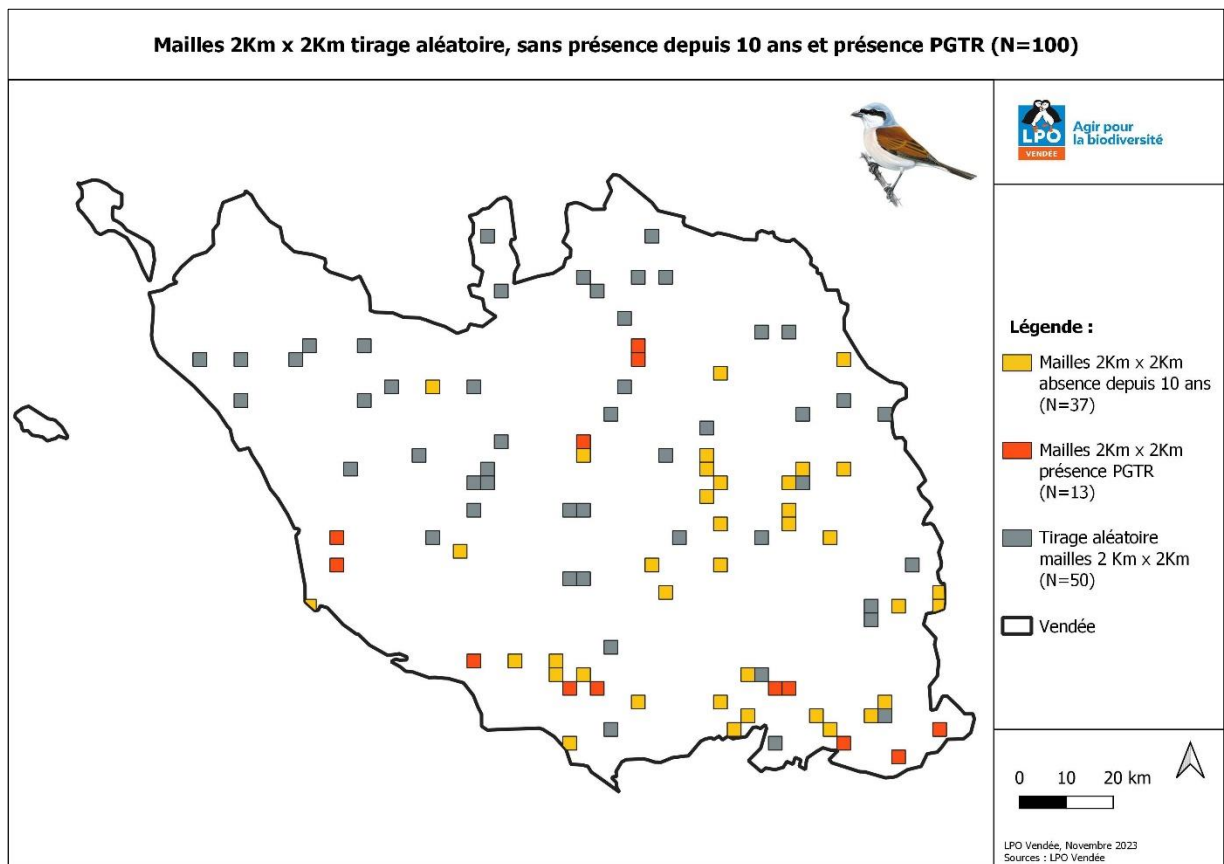


Figure 2 : carte des mailles à prospector dans la zone d'étude

La zone d'étude (ici le département entier) est découpée en **mailles de 2x2 km**, les mailles qui comportent plus de **50 % d'habitats défavorables** (forêts, urbanisation) sont supprimées. Dans notre cas et d'après les infos de l'Atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire, le cœur du marais breton peut lui aussi être écarté compte tenu de l'absence de donnée de reproduction (hormis quelques données de reproduction possible près de La Barre-de-Monts) et du peu de présence de haie basses à buissons épineux.

Parmi les mailles restantes :

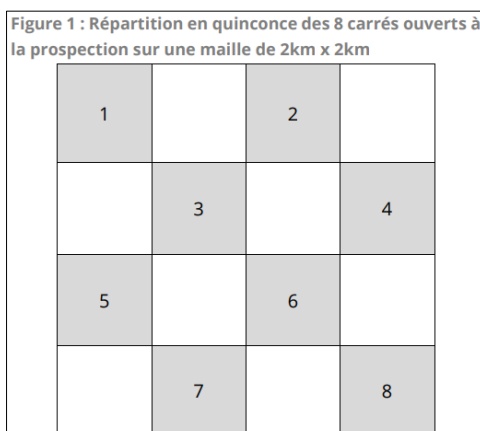
- Aucune information concernant la Pie-grièche écorcheur (PGE) ;
- Information récente (observation sur les 10 dernières années) ;
- Information historique (dernière observation il y a plus de 10 ans) ;
- 13 mailles présentent des informations concernant la Pie-grièche à tête rousse (PGTR), nicheuse rare sur le département mais les dernières observations de reproduction sont assez historiques.

Par conséquent, les mailles présentant des données récentes ont été écartées car on considère l'information suffisamment récente.

Afin d'obtenir des résultats suffisants pour permettre une analyse et en raison des moyens humains que le protocole nécessite, il a été décidé d'inventorier 100 mailles. L'objectif est de prospecter de nouveaux territoires et de mettre à jour les connaissances concernant les données de présence historique. Par conséquent, 50 mailles ont été tirées aléatoirement dans des zones où il n'existe aucune information concernant la PGE. Ensuite, les 13 mailles concernant la PGTR sont conservées, il reste ainsi 37 mailles qui ont été tirées aléatoirement dans les 68 mailles présentant des données de présence historiques, soit un total de 100 mailles.

2. Protocole

Les mailles sélectionnées sont découpées en 16 carrés de **500 m x 500 m** dont seulement **8 seront prospectés et répartis en quinconce** (voir figure 1). Encore une fois, si les carrés montrent plus de 50 % de surface de forêt et/ou de zone urbanisée, alors ils ne sont pas prospectés et ne sont pas compensés par d'autres carrés.



L'ensemble des carrés d'une même maille doivent être prospectés le même jour, il faut se placer le plus au centre possible du carré tout en ayant une bonne visibilité et conserver cette position pour le 1^{er} et le 2nd passage. Pour chaque passage, il faut réaliser **3 temps d'écoute/d'observation de 5 min** au sein de chaque carré (permet de calculer une probabilité de détection et donc une abondance relative).

Les prospections doivent être réalisées dans des conditions météo favorables à l'espèce (pas de pluie, pas de vents fort, faible nébulosité et température < 30°C), depuis **l'aube jusque 5h après le lever du soleil** ou en **soirée de 18h à 21h**, les prospections ne peuvent être réalisées l'après-midi car elles ne correspondent pas à la période d'activité de l'espèce.

Tableau 1 : nombre d'observations de PGE par mois (compilation de toutes les données de la base)

Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Données totales	31	1 254	1 308	1 282	530	83
Données de reproduction (probable et certaine)	4	304	432	432	61	0
En mai beaucoup de données de reproduction mais uniquement de reproduction probable (codes atlas 4, 5 et 6), les jeunes sont observés dès le 15 juin mais la majorité est observée en juillet (l'observation la plus précoce est notée au 1 juin).						

D'après les informations de la base de données (tableau 1) et afin que le protocole soit pertinent mais pas trop lourd, il a été décidé de réaliser deux passages :

- **Passage 1** : entre le 15 mai et le 15 juin ;
- **Passage 2** : entre le 15 juin et le 15 juillet.

Ces deux passages doivent être fait avec au moins 1 semaine d'intervalle.

Si vous souhaitez adapter votre passage 2 en fonction du comportement que vous avez observé lors du premier passage (pour par exemple espérer tomber sur les jeunes hors du nids), sachez que la durée d'incubation des œufs est de 14 à 16 jours et le nourrissage des jeunes au nids est d'environ 15 jours. Ensuite les jeunes quittent le nid, la moitié part avec le mâle et l'autre moitié avec la femelle pour une durée d'environ 15 jours à 3 semaines avant émancipation.

3. Ce qu'il faut noter :

1. L'espèce est-elle observée ?
 - i. Oui : notez le **nombre d'individus observés, le sexe**, l'âge (si possible) ;
 - ii. Non : notez une **donnée d'absence** → saisir une PGE mais indiquer un effectif de 0 et le code atlas proposé « 99 – espèce absente malgré des recherches » ;
2. Statut de reproduction de l'espèce → indiquez le **code atlas** correspondant ;
3. **Où se situe l'observation** ? → Localisez l'observation le plus précisément possible sur Naturalist, l'observation peut se faire au sein du carré de prospection mais aussi sur les carrés voisins non prospectés, notamment si votre point d'observation est un peu excentré. Bien qu'elles ne soient pas prises en compte dans l'analyse, les observations faites entre les mailles par exemple, peuvent être notées (observation ponctuelle) ;

4. Notez les conditions météo afin de prendre en compte leur influence sur la probabilité de détection de l'espèce :
 - i. **Température** seulement si au cours de vos prospections la température dépasse les 30°C (vous devez tout de même terminer votre maille mais il faudra indiquer sur chaque formulaire/liste que la température est supérieure à 30°C) ;
 - ii. Le temps : même chose s'il se met à **pleuvoir** lors de vos prospections ou que le **vent** devient important il est important de le préciser dans les remarques du formulaire/liste ;
5. Il est également intéressant de noter la présence des **Pies** lors de vos prospections, en tant que prédateurs relativement important des nids de PGE, elles sont susceptibles (d'après certains rapports) de conditionner la présence/absence de la PGE.